



le mercredi 18 Octobre 2006.

Motion des personnels de l'aéroport de Clermont-Ferrand.

Les personnels de l'aéroport de Clermont-Ferrand se sont réunis ce jour en assemblée générale autour de la lecture de la deuxième version du protocole (13/10/2006).

- Les personnels demandent :
- Que de tous les services de la DGAC restent dans la fonction publique de l'état.
- Une refonte du classement dans les listes et groupes d'aéroports nationaux. (issus de l'accord licence).
- Une reconnaissance équitable pour tous les corps envers les efforts consentis sur l'adaptation aux contraintes des restructurations de service et les mise en places des mesures européennes. (ESARR, certification etc.....)
- Que des mesures de compensation retraite soient mise en place pour tous les corps.
- Que le devenir des DAC et des Délégations soient clairement connus des personnels et que les moyens humains nécessaires à ces missions soient mis en place à Clermont-Ferrand .
- Que le statut d'emploi des formateurs d'anglais soit amélioré.
- L'annulation des mesures contre le droit de grève inscrites dans le protocole.

L'assemblée générale donne mandat aux négociateurs syndicaux pour mettre en place toutes les mesures nécessaires pour faire entendre leurs revendications.....